

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

643^e séance

Jeudi 10 juin 2011, à 15 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 15 h 14.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Distingués délégués, je déclare ouverte la 643^e réunion du Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous allons poursuivre et terminer notre examen du point 16 de l'ordre du jour, "Rapport du Comité à l'Assemblée générale".

Rapport du Comité à l'Assemblée générale (point 16 de l'ordre du jour) (*suite*)

Document A/AC.105/L.281/Add.6

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant passer à l'adoption du rapport. Nous allons commencer par ce qui reste de l'additif 6 qui sera suivi ensuite de l'additif 4 du document A/AC.105/L.281.

Le délégué de la République tchèque à la parole.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, avant la pause, j'avais demandé si vous me permettiez de revenir au paragraphe 19 au sujet de la Composition du Comité. Parce que le paragraphe 19 ne comprend qu'une phrase pour le moment dans le projet de rapport et cette phrase fait été à juste titre du fait que nous nous félicitons de l'arrivée parmi nous de l'Azerbaïdjan comme nouveau membre du Comité.

Mais je peux vous rappeler que lorsque nous avons examiné la question après l'acceptation de la recommandation, j'avais également soulevé

quelque chose qui pouvait être très important pour ce qui est de ce que l'on fait pour toutes les nouvelles demandes d'adhésion au Comité. J'avais signalé que malheureusement, l'Azerbaïdjan, jusqu'à présent, n'est partie à aucune convention, aucun traité des Nations Unies sur l'espace. On devrait attendre d'un nouveau candidat qu'il adhère aux traités sur l'espace ou à certains d'entre eux tout au moins.

C'est pourquoi je souhaiterais que l'on ajoute une autre phrase après le paragraphe 19, ça pourrait être un 19bis, dans laquelle on dirait que

"Le Comité a conseillé à l'Azerbaïdjan d'envisager la possibilité d'adhérer aux traités sur l'espace des Nations Unies ou à au moins certains d'entre eux."

Merci, Monsieur le Président.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la République tchèque. Est-ce qu'il y a des objections à cette proposition qui a été faite d'ajouter un nouveau paragraphe, proposition qui a été faite par le représentant de la République tchèque ? Non. Le paragraphe 19bis tel qu'il a été proposé par le représentant de la République tchèque sera donc ajouté après le paragraphe 19. *Il en est ainsi décidé.*

Paragraphe 32

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons maintenant passer à l'adoption du paragraphe 32 de l'additif 6. Est-ce qu'il y a des commentaires à propos du paragraphe 32 ? Non. *Le paragraphe 32 est donc adopté.*

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Paragraphe 33

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 33. Pas d'observations ? *Le paragraphe 33 est adopté.*

*Élection des membres du Bureau**Paragraphe 34*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 34, Élection des membres du Bureau. On aura le point 1, Élection des membres du Bureau qui serait rajouté à ce qui figure actuellement dans ce paragraphe 34 et tous les autres points suivront avec renumérotation en conséquence. Est-ce qu'il y a des commentaires à propos de cette éventuelle modification du paragraphe 34 et de l'adoption de ce paragraphe tel que modifié ? Non. *Le paragraphe 34 est adopté.*

Paragraphe 35

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 35. Y a-t-il des commentaires à propos du 35. La Fédération de Russie.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais rappeler qu'il y a une proposition qui avait été faite par le représentant des États-Unis. Il l'avait faite hier. Ce qu'il avait proposé c'était que l'année prochaine, on envisage, non pas de seulement procéder à une commémoration de LANDSAT, mais que, également, on profite de cette occasion pour examiner l'ensemble de la question de la télédétection de façon globale.

À notre avis, cette proposition des États-Unis est tout à fait appropriée et elle mérite certainement notre attention. Si l'on pouvait s'entendre au sein du Comité à ce propos, je proposerai que l'on procède à une très légère modification de ce paragraphe 35 en conséquence. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie qui a proposé que l'on modifie. La Fédération de Russie.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais que vous examiniez la cinquième ligne à partir du début du paragraphe. On parle de discussion de panel, et on dirait "consacré au troisième anniversaire et à l'évolution dans le monde entier de la télédétection de la Terre." C'est la première chose que je propose d'ajouter.

Ensuite, on aurait, après "*full interpretation*", et "*d'organiser une exposition sur cette question*",

ça c'est la deuxième option. Ou bien on pourrait conserver le texte qui était proposé initialement en parlant de l'anniversaire de LANDSAT et on ajouterait "et l'évolution de la télédétection dans le monde". Merci. Ça fait donc deux options.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie.

La Fédération de Russie propose donc que l'on ajoute à la cinquième ligne à partir du début du paragraphe, après "*panel discussions*", que l'on ajoute "*dedicated to the anniversary and to the worldwide evolution*", donc "*consacré au 40^e anniversaire et à l'évolution de la télédétection dans le monde entier*", c'est le "*3^e anniversaire*".

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Oui, d'accord. "*et à l'évolution de la télédétection dans le monde entier*", "*worldwide evolution*",

À la sixième ligne, après "*dedicated exhibition on the*", on ajouterait "*theme*", "*sur ce thème*", ça serait la première option "*on the theme*". Ou bien nous pourrions conserver le texte sans ces trois mots là, mais dans ce cas-là, il faudrait ajouter "*and to the worldwide evolution to remote sensins*", "*et à l'évolution de la télédétection dans le monde entier*".

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'apprécie beaucoup la proposition qui a été faite par le délégué de la Fédération de Russie. J'aime bien la première option, ça serait la première modification et on supprimerait la deuxième mention du 40^e anniversaire et on ajouterait "*on the theme*". C'est une excellente proposition. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant des États-Unis. La deuxième modification consiste donc simplement à ajouter après "*dedicated exhibition*", "*on the theme*", "*sur ce thème*". On supprimerait ensuite le reste de la phrase jusqu'à la virgule et on aurait "*with assistance of the secretariat*" etc.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires à propos des modifications qui ont été proposées au paragraphe 35 ? Non. *Le paragraphe 35, avec la modification qui a été proposée, est donc ainsi adopté.*

Paragraphe 36

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 36. Je vais donner d'abord la parole au secrétariat pour qu'il nous donne quelques commentaires à ce sujet.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le secrétariat voudrait attirer l'attention des délégations sur le fait que nous avons été en contact avec la Section Edition et on nous a signalé quelle était la procédure pour les résolutions à New York.

Si un texte est adopté par un organisme et joint à son rapport, il ne doit pas être joint à la résolution. J'ai expliqué à la Section Edition ce qu'il en était des discussions que nous avons eues à ce propos mais c'est tout ce que je peux vous dire. Le secrétariat, bien sûr, est prêt, de concert avec la Présidence, à préparer cette résolution à laquelle serait jointe la Déclaration comme nous en sommes convenus au sein du Comité. La chose continuerait alors d'être discutée à New York. Mais je pensais qu'il était de mon devoir de mettre les délégations au courant. Mais la décision a été prise par le Comité et c'est ce qui sera présenté à l'Assemblée générale. Alors, là la procédure est tout à fait différente.

Je voulais simplement faire savoir aux délégations ce que m'avait dit la Section de l'Edition. Cela pourrait poser problème au secrétariat à New York. Voilà. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le secrétariat de ce commentaire à propos de la décision qui a été prise ici. On peut l'inclure dans le paragraphe 36. Est-ce qu'il y a des modifications qui devraient être apportées à ce paragraphe pour qu'il réponde aux attentes du secrétariat à New York, ou bien est-ce qu'on laisse cela en l'état, pour en discuter alors à New York ?

Ce que je proposerais, c'est que l'on adopte le paragraphe 36 sous sa forme actuelle et, à New York, à la Quatrième Commission, il pourra y avoir des commentaires, il pourra y avoir éventuellement des demandes de modifications.

S'il n'y a pas d'objections, nous adoptons le paragraphe 36. *Il en est ainsi décidé.*

Paragraphe 37

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Encore une page, pardon. La dernière page de l'additif 6 c'est le Programme de travail du Comité et de ses organes subsidiaires. Le paragraphe 37. Est-ce qu'il y a des commentaires à propos du paragraphe 37 ? Il s'agit des dates des réunions des Sous-Comités et du Comité. Non. *Le paragraphe 37 est donc ainsi adopté.*

Nous avons donc adopté dans sa totalité l'additif 6 du document A/AC.105/L.281 et nous

considérons que cet additif 6 a été adopté dans son intégralité. *Il en est ainsi décidé.*

Document A/AC.105/L.281/Add.4

Annexe 2. Mandat et méthodes de travail du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité

Paragraphe premier

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Maintenant, nous allons passer à l'adoption de l'additif 4 du document A/AC.105/L.281, l'annexe 2 "Mandat et méthodes de travail du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité". Introduction, paragraphe premier. Y a-t-il des commentaires à propos du paragraphe premier ? La France.

M. L. SCOTTI (France) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation n'a pas de remarques sur le paragraphe premier, mais nous souhaiterions faire un petit propos liminaire sur cette partie du rapport en général.

Nous avons mis à profit, comme il l'avait été suggéré, la pause de midi, pour nous concerter entre plusieurs délégations francophones. Nous avons identifié, entre la version anglaise qui est celle sur la base de laquelle les négociations ont été conduites, et la version française, quelques sujets ou quelques points de traduction qui nous paraissent pouvoir être améliorés. Je voudrais en citer, à ce stade, quatre.

Le premier c'est, en français on parle de "l'espace" alors que dans le document anglais on parle de "*outerspace*", qui devrait se traduire par "espace extra-atmosphérique". Je le dis pour le compte-rendu.

Nous trouvons souvent le mot "*input*" en anglais qui est traduit par "*information*" alors qu'il devrait se traduire par "*contribution*".

Et plusieurs fois, nous avons trouvé également une coquille de traduction lorsqu'on parle de "débris spatiaux".

Le Comité de coordination, c'est un Comité de coordination interagences. Donc, il faudrait que le terme anglais "interagences" soit traduit de la même façon en français.

Nous avons un point qui est plus substantiel sur une traduction, substantiel au sens de concept. Il y a l'expression anglaise qui est "*space situation awareness*", et nous souhaiterions que la traduction soit, et nous avons travaillé avec des experts des agences spatiales, que la traduction soit, non plus "*veille spatiale*", mais "*connaissance de l'environnement spatial*".

Nous souhaiterions qu'à travers le secrétariat, ce souhait soit porté à la connaissance des services de traduction et d'interprétation des Nations Unies. Évidemment, s'il y a une difficulté, qu'elle nous soit rapportée aux délégations francophones de façon à ce que nous puissions agir ultérieurement.

Et, finalement, nous avons, sur une version française de l'addendum 4, compilé toutes ces remarques que nous remettrons à la fin de la séance au secrétariat pour transmission aux services compétents de traduction.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le représentant de la France. Vous allez donc fournir au secrétariat les traductions correctes en français de ce texte anglais, et le secrétariat veillera à ce que ces corrections soient apportées.

La représentante de la Suisse.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Merci, Monsieur le Président. La délégation suisse qui avait suggéré cette réunion de consultation sur la pause de midi, s'associe aux remarques qui viennent d'être présentées par la délégation française. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie la représentante de la Suisse. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires à propos de la traduction en français ? Non. Donc, nous allons passer à l'adoption du paragraphe premier. Y a-t-il des commentaires à propos du paragraphe premier, en dehors de la traduction de certaines parties du document ? Non. *Le paragraphe premier est donc ainsi adopté.*

Paragraphe 2

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 2 maintenant. Y a-t-il des commentaires à propos du paragraphe 2 ? Non. *Le paragraphe 2 est donc adopté.*

Paragraphe 3

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 3. Y a-t-il des commentaires au sujet du paragraphe 3 ? Non. *Le paragraphe 3 est adopté.*

Paragraphe 4

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 4. Pas de commentaires. *Le paragraphe 4 est donc ainsi adopté.*

Paragraphe 5

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 5. Pas de commentaires. *Le paragraphe 5 est adopté.*

Paragraphe 6

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 6. Pas de commentaires. *Le paragraphe 6 est adopté.*

Paragraphe 7

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 7. Pas de commentaires. *Le paragraphe 7 est adopté.*

Paragraphe 8

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Maintenant le mandat, le paragraphe 8. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 8 est adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 9. Y a-t-il des commentaires à propos du paragraphe 9 ? Non. *Le paragraphe 9 est donc adopté.*

Paragraphe 10

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 10. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 10 est donc adopté.*

Objectifs et produits

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Objectifs et produits, paragraphe 11. Y a-t-il des commentaires à propos du paragraphe 11 ? *Le paragraphe 11 est donc adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 12. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 12 est donc adopté.*

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 13. Y a-t-il des commentaires ? L'Espagne a demandé la parole.

M. S. ANTÓN ZUNZUNEGUI (Espagne) [interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Dans la version en espagnol, à l'alinéa b), on nous dit à la dernière phrase "et non juridiquement contraignant", alors qu'il faudrait dire, au lieu de dire "no jurídicamente", il faudrait

dire “*juridicamente no*”, c’est-à-dire inverser l’ordre des mots. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Je remercie le représentant de l’Espagne. En espagnol, il y aura une correction à adopter, n’est-ce pas, conformément à votre proposition ?

Est-ce qu’il y a d’autres commentaires à propos du paragraphe 13 ? Non. *Le paragraphe 13 est donc ainsi adopté.*

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Nous passons maintenant au paragraphe 14. Le paragraphe 14 est un long paragraphe. La Chine a une observation à faire.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l’anglais*] : Merci. La version en chinois. Lettre d), il s’agit de changer les termes en chinois. Les notifications “*avant la manœuvre*”, donc il s’agit d’enlever ce prix en chinois. f), deuxième i), il s’agit là aussi de changer la version chinoise. Nous enverrons les modifications au secrétariat.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Je remercie le représentant de la Chine. Donc, les modifications nécessaires seront apportées à la version en chinois de notre document. Vous allez donc, Monsieur, donner au secrétariat les amendements nécessaires à la version en chinois.

Est-ce qu’il y a d’autres commentaires à faire concernant ce paragraphe 14 ? Non. *Le paragraphe 14 est donc adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 15. Est-ce qu’il y a des observations à faire concernant le paragraphe 15 ? Non. *Le paragraphe 15 est donc adopté.*

Méthodes de travail

Paragraphe 16

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Nous passons aux Méthodes de travail, paragraphe 16. La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J’ai le même problème que la France. On dit “*contributions*” en anglais. En chinois, nous avons un autre mot, on dit une espèce d’assistance qui n’est pas matérielle, donc en espèces. Il faut changer le mot et dire en chinois (??).

La même chose vaut pour le paragraphe 17, Monsieur le Président, concernant le mot “*contributions*”. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur. Donc, le paragraphe 16 tel qu’amendé pour la version chinoise du mot “*contributions*”, est soumis à votre attention. Avez-vous des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 16 est ainsi adopté.*

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 17. Ici nous avons les mêmes corrections proposées par la Chine pour la version en chinois concernant le terme “*contributions*”.

Est-ce qu’il y a d’autres observations à faire concernant ce paragraphe ? Non, il n’y en a pas. *Le paragraphe 17 est adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Nous passons au paragraphe 18. Y a-t-il des observations ? Il n’y en a pas. *Il est adopté.*

Paragraphe 19

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Nous passons au paragraphe 19. Est-ce qu’il y a des observations ? Non. *Le paragraphe 19 est adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 20. Y a-t-il des observations ? Il n’y en a pas. *Le paragraphe 20 est adopté.*

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Nous passons au paragraphe 21. Est-ce que vous avez des commentaires à faire ? Non. *Le paragraphe 21 est adopté.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 22. Est-ce qu’il y a des observations à faire ? La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J’ai une question à poser à un anglophone, parce que nous avons un problème avec le chinois. Au milieu du paragraphe, on dit que “*le groupe d’experts va se réunir à la marge et pendant la réunion du Sous-Comité scientifique et technique*”, et ensuite on dit que “*d’autres moments convenus à l’avance par les groupes d’experts, de préférence à la session du Sous-Comité scientifique et technique*”.

Je pensais que le groupe d’experts se réunirait plus tard dans le cadre de la session du Sous-Comité scientifique et technique

conformément à l'accord qui aura été convenu par le groupe d'experts. Je préfère ainsi, mais on m'a dit qu'en anglais ça veut dire préférablement au sein du Sous-Comité scientifique et technique, c'est-à-dire que cela dépendait d'un accord préalable.

Je ne sais pas s'il est possible d'apporter une modification à la version chinoise du texte.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au Président du groupe d'experts qui va s'efforcer de répondre à la question posée.

M. le PRÉSIDENT du groupe de travail (Afrique du sud) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Oui, je confirme. Effectivement, le délégué de la Chine a raison. Il s'agit simplement de revoir la version en chinois du texte.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Le Royaume-Uni a la parole.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. En anglais, la formulation n'est pas très élégante. En fait, l'objet ici c'est qu'il faudrait avoir un accord préalable au Sous-Comité. Ce n'est pas une réunion qui doit se tenir pendant le Sous-Comité. Je comprends que c'est un petit peu difficile à traduire dans les autres langues, mais, comme je l'ai dit, voilà l'objet de cette phrase qui n'est d'ailleurs pas très élégante en anglais non plus. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Est-ce qu'il y a d'autres observations ? Avez-vous des observations sur le paragraphe 22 ? Bien, alors la version en chinois sera modifiée. Il n'y a pas d'autres délégations qui souhaitent intervenir pour faire des commentaires, donc nous pouvons considérer avoir adopté le paragraphe 22. *Il en est ainsi décidé.*

Plan de travail pluriannuel

Paragraphe 23

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant au Plan de travail pluriannuel, paragraphe 23. 2011, on va procéder année par année parce qu'il y a un grand nombre de paragraphes dans cette rubrique.

Est-ce que vous avez des observations à faire concernant le paragraphe 23, année 2011 ? La Fédération de Russie.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous n'avons pas l'intention de voir ici des modifications, mais je voudrais

m'assurer comment les candidats au groupe d'experts et les points de contact sont en liaison entre eux. Ici, nous avons un seul point de contact qui est mentionné. Est-ce que ça veut dire que chaque État doit autoriser une seule personne sans tenir compte de la longue liste des membres du groupe d'experts que les États peuvent envoyer ? Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie. Je donne la parole au Président du groupe de travail.

M. le PRÉSIDENT du groupe de travail (Afrique du sud) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Les points nationaux de contact, c'est-à-dire que dans chaque pays, il y aura une personne désignée en tant que personne avec qui le secrétariat et le Président contacteront et il y aura tous les détails nécessaires concernant ces points de contact.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Bien. Est-ce qu'il y a des explications qui sont encore nécessaires ? La Fédération de Russie.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation de l'anglais*] : Non, merci, j'ai bien compris. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire concernant ce plan de travail pour 2011 ? Non. *Le paragraphe concernant l'année 2011 est adopté.*

Nous passons maintenant à l'année 2012. Est-ce que vous avez des commentaires à faire concernant ce plan de travail pour l'année 2012 ? Non, il n'y a pas de demande de parole. *Le plan de travail pour 2012 est adopté.*

Plan de travail 2013. Avez-vous des observations à formuler ? Non. *Le paragraphe concernant l'année 2013 est adopté.*

Passons maintenant au plan de travail pour l'année 2014. Est-ce qu'il y a des commentaires à faire concernant ce paragraphe relatif à l'année 2014 ? Il n'y en a pas. *Ce paragraphe concernant le plan de travail pour l'année 2014 est ainsi adopté.*

Nous avons maintenant adopté les 23 paragraphes du document.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous avons complètement adopté ce document A/AC.105/L.281/Add.4. *Le document est adopté.*

L'Afrique du sud a la parole.

M. le PRÉSIDENT du groupe de travail (Afrique du sud) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je serai bref. Nous venons d'adopter le mandat pour le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique et je tiens à vous remercier d'avoir fait montre d'une grande souplesse dans l'organisation de notre travail de la question 7 de l'ordre du jour, ce qui nous a permis de faire aboutir les consultations informelles et nous avons vu combien d'efforts vous avez déployés pour assurer l'exactitude de tous les documents.

Je tiens à remercier aussi toutes les délégations qui ont participé aux consultations informelles. Ces consultations ont été très constructives, ce qui nous a permis d'adopter le mandat à ce cinquantième anniversaire historique de la session du COPUOS. Nous avons donc acquis un jalon. Le travail du groupe va commencer et j'espère que toutes les délégations apporteront leurs contributions.

Je dois dire que je félicite le secrétariat du Bureau des affaires spatiales qui nous a beaucoup aidés et qui est très efficace, dont les collaborateurs sont extrêmement professionnels. Je remercie surtout M. Niklas Hedman du Bureau et j'ai eu le plaisir de travailler étroitement avec lui l'année dernière. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Merci.

Document A/AC.105/L.281/Add.3

Paragraphe 92

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons maintenant adopter un paragraphe, le paragraphe 92, il s'agit de l'additif 3 qui est justement lié à ce mandat sur la viabilité.

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Il s'agit du mandat et méthodes de travail du groupe viabilité à long terme. Nous ne saurions ne pas reconnaître une chose. Il s'agit de dire que pour arriver à ce document, nous avons eu des réunions extrêmement productives qui n'ont pas eu lieu dans cette salle-ci mais ailleurs.

Il s'agit de saluer la contribution précieuse apportée par la Russie et la participation active de la Chine qui ont renforcé le travail des États et du Comité. Il y a surtout un acteur essentiel à mentionner, M. Peter Martinez. Sans sa patience, son équité, sa neutralité, il n'aurait pas été possible d'atteindre cet objectif.

Nous avons eu donc un Président qui pouvait être à l'écoute de chacune des délégations et qui écoutait tous de façon égale. Donc, nous avons maintenant un document consensuel grâce à la sagesse de Peter Martinez. C'est pourquoi nous tenons à le saluer particulièrement au nom de toutes les délégations, merci, Président, merci pour ce travail et je souhaite que nous l'applaudissions maintenant.

Donc, nous avons un très bon document de travail et c'est maintenant que nous allons commencer à travailler vraiment et nous espérons que cette neutralité et cet équilibre vont prévaloir. Nous allons travailler sur chacune des questions. Il s'agit de toujours tenir compte avant tout des intérêts de l'humanité dans nos travaux. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, M. le représentant du Venezuela. Je suis tout à fait d'accord, il s'agit de féliciter le Président du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, M. Martinez. Merci Peter de tout votre travail.

Nous adoptons maintenant le paragraphe 92 de l'additif 3, il s'agit du mandat qui vient d'être adopté. Est-ce qu'il y a des commentaires à faire concernant le paragraphe 92 de l'additif 3 ? Il n'y a pas de commentaires à faire à ce sujet, donc *le paragraphe 92 de l'additif 3 est adopté.*

Le document complet A/AC.105/L.281/Add.3 est adopté.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous venons d'adopter toutes les parties du Rapport du Comité destiné à l'Assemblée générale. Puis-je considérer que le Comité adopte la totalité du Rapport tel qu'il a été amendé ? Il n'y a pas d'objections. *Le Rapport du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, destiné à l'Assemblée générale, tel qu'amendé, est adopté.*

Mesdames et Messieurs les délégués, je tiens à vous remercier tous pour votre contribution très importante aux travaux du Comité.

J'ai encore une dernière communication à vous faire avant que de clore la séance. Je suis très heureux de vous informer que le Bureau des affaires spatiales a lancé une initiative dont le but est de célébrer la qualité qu'a l'être humain et qui le pousse à aller là où personne n'est jamais allé. Notre capacité de rêver, d'explorer et de nous lancer dans de nouvelles expériences est quelque chose qu'il convient de saluer.

Le Bureau est en train de recueillir une collection tout à fait unique de messages de spationautes destinés aux futurs voyageurs dans l'espace. Le but est d'avoir une collection de

messages qui représenteront le courage des hommes et des femmes qui ont dépassé notre atmosphère de la Terre et qui veulent, par ces messages, inspirer les générations actuelles et futures, pour que ces générations continuent à étudier les mathématiques, la science et la technologie.

C'est un album dont il s'agit, qui n'a pas encore de nom. Il aura très un certain nombre de pages, une page consacrée à un spationaute. Les spationautes vont écrire un message dans la langue qu'ils choisiront à la main, et les spationautes pourront dire quel est leur nom, leur pays, le numéro de la mission, leur signature, un message et une photo.

Ces messages pourront être le résumé de leur expérience, dire ce qu'ils pensent du monde qu'ils ont vu à partir de l'espace afin d'encourager les nouvelles générations pour qu'elles se lancent dans des carrières scientifiques. Ces feuilles originales seront conservées auprès du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies. Une fois que l'on aura un nombre raisonnable de contributions, le Bureau a l'intention de diffuser cette collection par un site internet, par un portail spécial d'internet.

Le Bureau a l'intention de travailler en coopération étroite avec les États, les agences spatiales et les institutions pour recueillir autant de signatures que possible sur ces feuilles afin d'assurer que cette collection devienne un hommage vivant au courage de l'être humain, à sa détermination, son amour de la science et sa passion de l'exploration.

Je souhaite bonne chance au Bureau dans cette entreprise et je pense qu'il y a beaucoup à faire parce que nous avons environ 500 spationautes. Je pourrais réduire ce nombre du chiffre de un et ajouter ma propre feuille à cette collection tout à fait unique. Voilà, c'est là que je dois signer. La date, je dois la mettre aussi. C'est la date de la fin de cette session du Comité.

Mesdames et Messieurs les délégués, je déclare maintenant close la 643^e réunion et la cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Je vous souhaite un excellent retour dans vos foyers.

La séance est levée à 16 heures.